

C'EST PAS MOI C'EST LE MINISTRE ! ou LA CONTRAINTE BUDGÉTAIRE ! OU LE DIRECTEUR GÉNÉRAL (de la DGFIP) ou LE ROI DES BELGES (celui qui habite à bruxelles ?).ou LA REINE DE PRUSSE !

POUR COMMÉMORER LA BATAILLE DE VERDUN, NOUVEAU PLAN SOCIAL À LA DGFIP

Pour compenser les conséquences économiques désastreuses de l'austérité budgétaire appliquée en France, dont les études de l'OFCE et du FMI nous disent qu'elles ont ralenti la croissance économique et donc réduit les recettes de l'Etat, pour compenser les crédits d'impôts généreusement distribués aux entreprises (montant du CICE) sans aucune contrepartie (ainsi le secteur pharmaceutique a-t-il touché 2 milliards d'euros de crédit impôt recherche entre 2012 et ...tout en licenciant plus de 2 000 personnes) pour compenser l'absence de volonté ou la totale inefficacité de la lutte contre la fraude fiscale (évaluée par la commission européenne en 2012 à 1 000 milliards d'euros et 160 milliards pour la France), pour compenser l'optimisation fiscale (l'Europe a tout de même choisi comme président JC Junker le principal architecte du pillage des ressources fiscales de ses voisins mis en évidence par Luxleaks, soit des milliards d'euros de recettes fiscales évaporées grâce à des accords fiscaux secrets avec plus de 300 multinationales, parmi lesquelles des stars de l'économie comme Apple, Amazon, Heinz, Pepsi, Ikea, Deutsche Bank...), pour compenser la concurrence fiscale à laquelle se livrent les états européens et qui se traduit par une baisse continue des impôts sur les sociétés (démontrée par une étude de...), **BREF**, pour compenser la gabegie, l'incurie, l'absence de vision à long terme, l'étrange faiblesse des gouvernements successifs à l'égard des grands groupes d'intérêts financiers, des multinationales et des plus grosses fortunes françaises, sympathique monde de requins qui en 2008 avec la crise des subprimes avait entraîné par leur cupidité aveugle et sans limite la plus grande crise économique depuis 1929 (et provoqué un accroissement sans précédent du chômage, de la pauvreté et de la dette des Etats pour « sauver » ceux-là même qui avaient provoqué le chaos), comme disait Virgile, (Virgile, *Enéide*, III, 57), ou René Goscinny et Albert Uderzo (*Astérix le Gaulois*, p36, 5^e case), « *AURI SACRA FAMES* » (maudite soif de l'or !), il faut bien qu'il y en ait qui payent ! et c'est pourquoi la DGFIP organise avec beaucoup de zèle dans toute la France et cette année particulièrement dans le Doubs des CTL dans lesquels elle vient nous présenter la facture.

Donc voilà la première facture de l'année (en attendant la deuxième facture emploi en décembre) et comme vous pourrez le constater elle est salée :

4 fermetures de trésorerie...

- fermeture de la trésorerie de Sochaux 31 décembre 2016
- fermeture de la trésorerie d'Amancey 31 décembre 2016
- fermeture de la trésorerie du Russey au 31 décembre 2016
- fermeture de la trésorerie d'Hérimoncourt 31 décembre 2016

et du transfert...

- transfert des missions de l'enregistrement aux SPF de Montbéliard et Besançon au 1er novembre 2016

et de la fusion(ou de la confusion ?)...

- fusion des SIE de Besançon au 1er janvier 2017
- fusion des RAN de Morteau et Pontarlier à effet du mouvement général du 1er septembre 2017

et de la réorganisation...

- mise en place au 1er septembre 2016 du pôle juridictionnel administratif en direction
- réorganisation de la mission juridictionnelle judiciaire au 1er septembre 2016

Quand notre syndicat a rappelé que cette facture personne ne voulait la payer, ni les élus, ni les agents, ni les syndicats et que de nombreux maires considérait qu'il s'agissait d'une « *décision unilatérale et brutale de l'administration fiscale* », tel Ponce Pilate, notre sympathique directeur n'a pas eu l'air de complètement assumer la douloureuse, que la facture c'était pas lui, que c'était le directeur général (DG) et...la contrainte budgétaire. Mais en national nos représentants nous ont dit que le DG leur avait chanté le même refrain, c'est pas moi c'est le ministre ! Mais le comble c'est que le ministre leur aurait entonné le même air , c'est pas moi c'est la faute à la commission européenne (l'institution présidée par le roi de l'optimisation fiscale) ! Évidemment pour en avoir le cœur net nous avons contacté nos correspondants dans la capitale Belge et ô surprise, la commission leur aurait sous entendu que c'était la faute aux allemands ! Encore eux ?! Heureusement nos correspondants de Berlin nous ont envoyé la réponse des allemands que nous vous traduisons : « mais c'est tout de même bien le gouvernement français qui l'a fait ratifier le pacte budgétaire! »

- c'est aussi le cas de Madame le maire de la commune d'Hérimoncourt qui vous a écrit *qu'elle se devait d'intervenir auprès de vous face à cette décision unilatérale et brutale de l'administration fiscale, concernant ce projet de fermeture de notre trésorerie...*

Il est impossible d'aborder en détail cet ordre du jour sans évoquer auparavant quelques éléments de contexte et en particulier sans évoquer la politique d'austérité et de réduction des déficits publics et de la dépense publique.

Après la "grande récession" de 2007-2009, provoquée initialement par la crise américaine des subprimes et la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008, une reprise avait eu lieu courant 2009, et le niveau d'activité avait retrouvé fin 2010-début 2011 quasiment le même niveau que celui de fin 2007. Mais en 2011-2013 une nouvelle rechute de l'activité s'est produite en zone euro. La croissance finit par reprendre timidement au début de l'année 2013 en Europe, mais à la fin de l'année 2015, le PIB de la zone euro n'a toujours pas dépassé son niveau de fin 2007. Compte tenu de la croissance de la population, lente mais positive, notamment en France, il ne fait aucun doute que le niveau de PIB par habitant en zone euro sera en 2016-2017 inférieur à ce qu'il était en 2007. Une décennie perdue, en quelque sorte : du jamais vu depuis la seconde guerre mondiale.

Les raisons de la rechute européenne de 2011-2013 sont maintenant bien connues : les pays de la zone euro ont tenté de réduire les déficits trop vite en 2011-2013, avec en particulier de trop lourdes augmentations d'impôt en France, ce qui a conduit à casser la reprise et à la montée du chômage et pour finir, la hausse des déficits et de l'endettement public que l'on prétendait vouloir réduire.

A ce sujet, Thomas Piketty, directeur d'études à l'école des hautes études en sciences sociales (EHESS), prix 2002 du meilleur jeune économiste de France et prix Yrjö Jahnsson 2013, écrivait récemment dans le journal le monde : « La priorité absolue aujourd'hui devrait être de décréter un moratoire sur la dette tant que le niveau d'activité et d'emploi n'a pas retrouvé un niveau correct. Si l'on ajoute à cela que l'on aurait bien besoin de la mobilisation de tous, et notamment de l'Europe du Sud, pour se montrer unis et coopératifs face à la crise des réfugiés, alors la stratégie européenne actuelle relève véritablement du suicide et de l'irrationalité collective. »

De même, Paul Krugman, prix de la banque de Suède en sciences économiques (ou « prix Nobel d'économie » 2008) écrivait lui dans le New York Times le 21 août 2015 : « Non seulement les gouvernements qui ont écouté les donneurs de leçon de la fiscalité ont prolongé la crise en s'en prenant à l'économie alors qu'elle était à terre. Non seulement ils ont sabré dans les dépenses d'investissements publics alors que les investisseurs en obligation les suppliaient presque de dépenser davantage, mais ils ont peut-être bien posé les bases de crises futures. Et l'ironie de tout cela c'est que ces mesures insensées, et toutes les souffrances humaines qu'elles ont créées, ont été vendues sous couvert de prudence et de responsabilité fiscale. »

Ainsi l'austérité budgétaire s'est durcie alors que la dépense publique n'avait jamais été aussi nécessaire.

Et loin de tirer les leçons de ces constats, le gouvernement s'est engagé à réduire encore, lors du PLF 2016, la dépense publique de 50 milliards entre 2015 et 2017 (soit de 18,6 milliards en 2015 ; 16 en 2016 ; 15,4 en 2017).

Plus grave encore, l'investissement public est sacrifié alors qu'il détermine la compétitivité à long terme. On assiste depuis plusieurs mois à un véritable plan social massif et silencieux (car il porte sur une myriade de structures) mais aussi et surtout à des coupes dans les investissements publics.

Les études abondent pour souligner que l'investissement public est l'un des déterminants majeurs de la compétitivité à long terme des économies.

En France, l'investissement public (20 % de l'investissement total) est assuré à hauteur de 60 % par les collectivités locales (surtout les communes). Austérité oblige, la baisse des dotations de l'État aux collectivités se traduit par une chute de leurs investissements.

Cela est d'autant plus absurde économiquement que le BTP va mal, très mal alors que des besoins immenses existent (logements sociaux, crèches, investissements pour la transition écologique, structures d'accueil des réfugiés, etc.).

Cela est d'autant plus inacceptable que dans le même temps les cadeaux aux entreprises sont amplifiés alors qu'ils sont coûteux et inefficaces.

À son arrivée au pouvoir F. Hollande s'est refusé à remettre en cause les règles libérales de plus en plus rigides qui encadrent la politique budgétaire des États de l'Union Européenne. Il a accepté de se plier à l'idée selon laquelle la priorité des priorités doit être la réduction des déficits publics et de la dette publique.

Cette obsession du déficit est totalement contre-productive. Elle conduit à mener des politiques d'austérité budgétaire qui étouffent l'activité et l'emploi. Pourtant, elles ne permettent pas de

réduire le déficit public.

Au nom de la « maîtrise des dépenses publiques », les Services Publics sont aujourd'hui en danger, de nombreuses missions disparaissent les unes après les autres, engendrant la désertification des territoires ruraux, la ghettoïsation des zones urbaines, la disparité entre territoires, mettant en danger la cohésion nationale, la cohésion sociale et territoriale.

Ainsi le Ministère des Finances et des Comptes Publics a perdu 35 000 emplois depuis 2002 et bientôt 541 trésoreries depuis 2009 sous l'effet conjugué de la baisse des moyens et la volonté d'exemplarité des ministres successifs.

Les outils mis à la disposition des administrations pour permettre une telle réduction, sont notamment la revue des missions et la démarche stratégique. L'objectif affiché est «de transformer l'action publique pour agir en cohérence, avec efficacité, entre les différents usagers et les administrations».

Cependant, cette revue des missions transfère un certain nombre de tâches et de compétences de l'État vers d'autres acteurs publics ou privés, ce qui fragilise la nature même des missions. Ainsi, depuis le 20 décembre 2014 le recouvrement amiable des produits locaux peut être confié à des sociétés privées. Demain les transferts de compétences vers les intercommunalités «justifieront» l'industrialisation du contrôle, du paiement des dépenses et du recouvrement des recettes des collectivités et feront des trésoreries une coquille vide, prête à se transformer le cas échéant en Maison Fantôme des Services Au Public.

A la réforme territoriale, s'ajoute la loi sur la réorganisation de l'État (même si leur élaboration apparaît concomitante), sans discussion sur les interconnexions entre l'une et l'autre. Cela engendre ainsi un nouvel enchevêtrement administratif dans lequel le citoyen ne se retrouve pas, exclu de toute information ou débat et même de la simple information. Les premières conséquences seront les transferts de compétences et de services.

De nombreux services administratifs vont être transférés vers les nouvelles capitales régionales. Les organisations fonctionnelles de ces nouvelles structures vont être bouleversées entre services centralisés et services déconcentrés. Le déplacement des centres de décisions des collectivités locales et de certains services de l'État aura des conséquences en matière d'aménagement du territoire et questionne sur le financement.

Ainsi la disparition de nombreux services publics concomitante à l'activité industrielle et commerciale et de services va contraindre les populations à se déplacer vers les pôles économiques les plus attractifs comme les métropoles. La désertification de certains territoires est d'ores et déjà programmée engendrant la migration des populations vers des zones à forte concentration démographique dont on connaît aujourd'hui les difficultés sociales, de logement, de transport, «de vivre ensemble»...

A cette fracture territoriale viennent s'ajouter les fractures sociales, générationnelles et technologiques. En effet la réponse émise par les différents pouvoirs politiques est celle du développement de l'e-administration.

Ce choix n'est pas sans conséquence sur la présence physique des services publics sur l'ensemble du territoire. Cependant répond-elle à toutes les attentes des citoyens en terme de service rendu ? A priori non ! Si le progrès technique ne pouvait être ignoré et parfois même pouvait aider au progrès social, il semble que le développement de l'e-administration comme substitutif dit moderne à la présence des services de proximité est un leurre.

Mais tout le monde ne semble pas impacté de façon égale au nom de la sacro-sainte « obsession des déficits des dépenses publiques ».

Ainsi les impôts sur les sociétés sont en baisse, et les cadeaux aux entreprises sont en hausse, aussi coûteux et inefficaces soient-ils. En 2015, les baisses d'impôts et de cotisations sociales engendrées par le CICE et le pacte de responsabilité atteignaient déjà 24 milliards. En 2016, s'y ajouteront 9 milliards, portant ainsi les réductions d'impôts et de cotisations à 33 milliards.

Ces cadeaux aux entreprises sont faits sans aucune contrepartie et pire, sans aucun contrôle comme dans le cas du CIR qui coûte pourtant environ 6Md d'€/an aux contribuables. Avant de faire peser sur la DGFIP et son réseau de trésoreries toute la rigueur de l'austérité, il serait peut-être intéressant de savoir comment la Société Générale, une banque, ou le grand distributeur Carrefour, ont pu bénéficier à plein de l'avantageux dispositif fiscal du Crédit Impôt Recherche ? Ou par quel système Renault peut justifier de toucher du CIR pour l'activité de recherche d'une filiale sans effectifs ?

Ou Comment le secteur de la pharmacie (dont Sanofi) a pu percevoir 2 milliards de CIR entre 2008 et 2012 tout en détruisant 2.400 emplois dans ses laboratoires ?

Et qu'en est-il de la lutte contre les paradis fiscaux replacés dans l'actualité, non par des états, mais par des journalistes avec les Panama Papers et qui montrent l'étendue des dissimulations de patrimoines opérées par les élites financières et politiques du Nord et du Sud ? Le plus « haut » représentant de l'Etat n'avait-il pas déclaré en 2009 à New York qu'il n'y en avait plus ? ("La France s'est battue, pour que les paradis fiscaux, le secret bancaire, la fraude organisée, ce soit terminé. Les paradis fiscaux, la fraude bancaire, c'est terminé). Nous aurait-il menti ?

Qu'en est-il de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale alors qu'en décembre 2012, des travaux réalisés par la Commission européenne évaluaient celles-ci à plus de 1 000 milliards d'euros en Europe et à plus de 160 milliards d'euros les pertes de recettes fiscales annuelles pour la France ?

Aujourd'hui vous nous présentez une nouvelle fois une longue cohorte de fermetures de postes, avec en accompagnement des fusion de services et de missions, qui provoqueront encore plus de confusion dans les services, fusions et confusions étant les deux mamelles de la politique publique menée au fil des ans. D'ailleurs peut-on vraiment parler de politique publique ? Une routine semble s'être installée, routine de la destruction, routine de l'exécution, travail de sape, souterrain et progressif. La main froide de l'idéologie anti-étatique se referme lentement mais sûrement sur le cou de notre contrat social et ce comité technique ressemble de plus en plus à une place de grève, au couloir de la mort des services de la DGFIP.

Réunions après réunions nous assistons à l'abandon, au sabotage de notre administration, d'abord comme représentants syndicaux et ensuite, jours après jours, comme fonctionnaires, dans nos bureaux, dans nos postes, dans l'exercice de plus en plus difficile de nos missions. C'est la double peine pour nous.

Quand vous ne fermez pas vous fusionnez et quand vous ne fusionnez pas vous réduisez les horaires ou les jours d'ouvertures des postes et des services et quand vous ne réduisez pas les horaires ou les jours d'ouvertures des postes et des services vous supprimez leurs agents. Et parfois comme aujourd'hui vous essayez de faire plusieurs choses à la fois.

Mais vous nous présentez toujours cette casse systématique et méthodique comme des améliorations. Vous vous abritez derrière une argumentation de façade, ce que nous montrerons plus

loin et ce faisant vous ressemblez à l'Évêque BELZUNCE qui lors de la grande peste de

Marseille, pour se mettre à l'abri du fléau s'enferma avec des vivres dans sa maison qu'il fit murer. Les habitants se fâchèrent contre lui et entourèrent sa maison de cadavres pour l'infester et jetèrent même des corps par dessus les murs.

L'austérité dans les services publics est la peste de notre époque, l'une de ses pestes du moins. Comme cet évêque, vous vous murez non dans votre maison mais derrière des arguments de décors de cinéma, en carton pâte, pour ne pas avoir à faire face à la réalité de la politique actuellement mise en place, pour ne pas avoir à faire quoi que ce soit pour freiner le fléau de l'austérité, pour ne pas avoir à vous opposer, au risque de votre confort personnel, contre une politique qui détruit nos services publics. Comme directeur départemental d'une importante administration il devrait être de votre devoir de vous opposer à ce que ce gouvernement ne vous transforme vous et vos collègues en simples exécuteurs de basses oeuvres, en liquidateurs de l'Etat. Et c'est pour cela que comme ces habitants en colère contre leur évêque, nous voulons jeter par dessus les murs de vos arguments les cadavres des victimes de cette peste.

Commençons par parler de votre pratique du dialogue social comme de la méthode et des arguments que vous utilisez pour faire disparaître les postes .

Concernant tout d'abord votre pratique du dialogue social :

-

Vis à vis des syndicats du département, nous nous contenterons de rappeler votre difficulté à respecter les calendriers de réunions préétablis et à vous obstiner à maintenir certaines réunions alors que des représentants du personnel vous ont fait savoir qu'ils n'étaient pas disponibles, ou bien à annuler de votre seule initiative des groupes de travail importants pour les remplacer par un simple entretien avec un chef de service.

-

Vis à vis des élus de la république, nous nous contenterons de reprendre les constats de deux d'entre eux relativement à vos difficultés à établir le dialogue et de la concertation :

-

le maire des Fontenelles, concerné par la fermeture de la trésorerie du Russey écrit sur le site internet de sa commune : « Les élus du terrain essaient de lutter et de montrer leurs désaccords, mais quel poids faisons-nous par rapport à la puissance parisienne, nous ne sommes pas écoutés en haut lieu et nos communes rurales se vident de toutes structures publiques »

-

Madame le maire de la commune d'Hérimoncourt vous a écrit qu'elle se devait d'intervenir auprès de vous face à cette décision unilatérale et brutale de l'administration fiscale, concernant ce projet de fermeture de notre trésorerie... « Une décision unilatérale et brutale », c'est ce que vous appelez phase de concertation dans les documents que vous nous avez transmis. Y aurait-il eu une réforme du vocabulaire dont nous n'aurions pas eu connaissance ? La DGFIP aurait-elle inventé une nouvelle langue pour accompagner les fermetures de poste ? C'est à croire, car des élus d'autres départements de la république s'en sont aussi inquiétés.

-

Monsieur André Robert tout d'abord, délégué de l'APVF (association des petites villes de France), déclarait en 2015, dans un article de la Croix que « ces fermetures sont décidées sans concertation avec les élus. Et il n'est pas normal que ce soit toujours les mêmes qui trinquent. Ces territoires sont habités par des personnes âgées qui ne maîtrisent pas Internet. La dématérialisation n'est pas une bonne solution pour elles.

-

ou Madame Christine Le Strat, maire de Pontivy. " Je suis vraiment surprise, car je n'en ai pas été informée. Tout ça me met en colère. Surtout l'absence d'information. Il existe une

vraie fracture territoriale. Les services disparaissent les uns après les autres. Ils sont pourtant d'une grande utilité. On nous répond souvent qu'il y a Internet... Mais ça ne remplacera jamais un contact humain.

Nous pourrions multiplier les exemples d'élus qui n'ont pas compris ce que vous entendiez par « phase de concertation » mais le fait est démontré que le dialogue et la concertation sont bien les derniers des soucis de vos collègues et de vous-même.

Concernant ensuite la méthode et l'argumentation que vous utilisez :

"Ainsi, le bon stratège manipule l'ennemi tout en cachant ses propres intentions. " (l'art de la guerre Sun Tzu)

Vous présentez systématiquement les fermetures, pardon, les fusions de postes (encore un problème de vocabulaire!), les suppressions de missions, les réductions des horaires d'ouvertures, comme des améliorations de la configuration du réseau devant permettre une amélioration de la qualité des services rendus. Et quand vous vous sentez inspiré (il faut l'être!) vous arrivez même à nous les présenter...comme des améliorations des conditions de travail !

Vous êtes même arrivés à nous écrire que les suppressions de postes allaient permettre aux agents concernés de travailler....dans des équipes « plus étoffées » ! Quand on sait que dans le même temps les politiques suivies par nos gouvernements successifs se traduisent par des suppressions continues et incessantes de postes on ne peut même plus considérer cela comme de l'inspiration, c'est bien au delà, c'est de la poésie pure, du génie ! du Baudelaire ?

Cependant vous pouvez tordre et tourner le vocabulaire dans tous les sens que vous voudrez les résultats de ces politiques sont tout à fait en contradiction avec ce que vous annoncez.

Prenons les deux exemples des trésoreries du Russey et de feu la trésorerie de Pierrefontaine.

Lors du CTL du 23 novembre 2013 votre prédécesseur écrivait que le transfert au 1er janvier 2014 de l'activité recouvrement de l'impôt de la trésorerie du Russey au service des impôts des particuliers (SIP) de Morteau allait « assurer une meilleure qualité et continuité de service pour les usagers », (...) et que « Suite au transfert de l'activité recouvrement au SIP-SIE de Morteau, la trésorerie du Russey [deviendrait] un poste comptable spécialisé dans la gestion du secteur public local. » Et il rajoutait que, « L'effectif du poste composé actuellement de deux emplois [serait] maintenu. Et de conclure magistralement que « cette configuration [permettrait] ainsi de renforcer le service rendu aux ordonnateurs en matière de gestion communale. »

A cette époque lorsque nous écrivions que ce transfert était le premier coup porté avant la fermeture, votre prédécesseur s'était vigoureusement élevé, avec force conviction et force sincérité, contre cette allégation syndicale.

Mais non seulement, l'effectif du poste qui devait être maintenu selon les écrits de la direction ne l'a pas été, mais vous venez aujourd'hui nous proposer la suppression de ce poste (pardon le transfert) dont la configuration lui permettait selon les dires que nous avons cités « d'assurer une meilleure qualité et continuité de service pour les usagers(...) [et] renforcer le service rendu aux ordonnateurs en matière de gestion communale. »

Et étrange coïncidence, lors de ce même CTL de 2013, il y avait un autre transfert, celui de l'activité de recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Sochaux vers la trésorerie de

Montbéliard et deux vallées ; comme dirait monsieur cyclopède, étonnant non ? Et coïncidence

plus étrange encore, il y avait lors de ce même CTL l'annonce de la fermeture de la trésorerie de Pierrefontaine !

Fermeture qui avait été réalisée à l'époque « pour assurer une meilleure qualité et continuité de service pour les usagers » (...) et « favoriser la spécialisation des agents pour un conseil aux collectivités locales plus efficace et de consolider ainsi la présence de la DGFIP au coeur d'une zone d'activité dynamique en milieu rural ». Consolider sa présence en se retirant voilà qui est formulé. Encore un problème de vocabulaire ?

Or cette trésorerie aujourd'hui fermée avait été victime de la même brillante mais opaque stratégie d'amélioration de la qualité des services rendus. En 2005 l'administration avait ainsi décidé le transfert de son activité de recouvrement impôt de la trésorerie vers la trésorerie de Valdahon pour « un service rendu aux ordonnateurs de meilleure qualité » (sic).

Chaque recul est un pas un avant et chaque pas en avant un recul. Ce n'est même plus un problème de vocabulaire, c'est juste que les mots n'ont plus aucun sens ! En 2005 nous avons dénoncé ce transfert parce que nous en prévoyons l'issue à savoir la fermeture définitive de la trésorerie de Pierrefontaine. Notre pronostic d'alors s'était confirmé, comme il se confirme pour les trésoreries de Sochaux et du Russey et comme il se confirme pour les autres services.

Il est d'ailleurs aujourd'hui difficile de ne pas voir la mécanique qui meut ces réorganisations et restructuration des services...certes, comme le regrettait Du Bellay il y en aura toujours qui ne verront rien car...

"Si leur maître se moque,
ils feront le pareil,
s'il ment, ce ne sont eux qui diront le contraire,
Plus tôt auront-ils vu, afin de lui complaire,
la lune en plein midi,
à minuit le soleil."

(du Bellay, Les regrets)

ET ce que vous faites avec les trésoreries, vous le faites avec les SIE et les SIP, au moins nous n'avons pas fusionné pour rien, votre stratégie consistant à détricoter lentement les services publics au coup par coup.

Au coup par coup, comme ce qui a été fait avec les trésoreries du Russey, de Sochaux, d'Amancey et de Pierrefontaine. Mais cette dernière était située en face d'un cimetière c'était couru d'avance pour elle !

Devant de telles contradictions entre les discours, les écrits, les promesses et les faits, les faits étant têtus comme chacun sait, et même avec la meilleure volonté du monde (que de toute façon nous n'avons pas) il nous est impossible de porter le moindre crédit à l'argument selon lequel la finalité de la fusion des résidences d'affectation nationale (RAN) de Morteau et de Pontarlier est d'assurer une allocation optimale des ressources qui réponde aux besoins métiers. Il s'agit ni plus ni moins que de faire voler en éclat la garantie de maintien à la résidence et de forcer la mobilité des agents.

Il faut reconnaître que concernant la RAN de Morteau vous avez poussé le cynisme à un niveau

assez élevé. Vous osez en effet écrire qu'il faut supprimer la RAN de Morteau parce qu'elle souffre depuis plusieurs années d'un manque d'attractivité en raison notamment de sa situation géographique (RAN située en zone de montagne excentrée des centres urbains) et du coût

élevé de la vie locale lié au développement de l'emploi frontalier attiré par la bonne santé de l'économie suisse voisine (près de 40% des actifs de la zone d'emploi de Morteau sont désormais des travailleurs frontaliers).

Mais, n'est-ce pas l'administration qui a refusé, malgré les demandes répétées de plusieurs organisations syndicales, d'octroyer aux agents de Morteau l'indemnité de cherté de la vie ?

Faut-il conclure de cet argument que lorsque la vie est trop chère dans une zone, les citoyens de cette zone ne pourront plus bénéficier de services publics ? Déjà qu'ils ne peuvent pas non plus en bénéficier lorsqu'ils vivent dans des quartiers où la vie n'est pas chère du tout ?

Mais vous écrivez aussi que la RAN de Morteau présente, par comparaison avec les autres RAN du Doubs, un très faible volume d'emplois (3% des emplois implantés du département) et d'effectifs (2,6% des effectifs réels du département au 1/3/2016). nous ne pouvons qu'être d'accord avec vous sur ce constat accablant. En effet, la politique menée par notre administration depuis des années a en effet contribué à réduire ce même volume d'emploi. Mais il est un autre moyen d'y remédier.

Et puis vous terminez par ce magnifique argument, le coup de grâce, un argument qui devrait être enseigné dans les écoles de management pour les cours d'accompagnement au changement, « cette résidence ne comprend actuellement que trois services implantés sur deux communes et ne pourrait compter plus qu'un site d'implantation avec deux services si le projet de fusion de la trésorerie du Russey et celle de Morteau était validée par les ministres ». ! Pour paraphraser notre président du changement c'est maintenant, « c'est beau comme une Panenka ! » à moins que ce ne soit simplement lamentable?

Du coup il est presque regrettable que vous n'ayez pas utilisé la suppression de la RAN Morteau pour justifier la fermeture de la trésorerie du Russey. Cela nous aurait rappelé la « main de dieu », la « mano de dios » de Diego Armando Maradona contre l'Angleterre en 86.

Mais pour être sincère, lorsque nous confrontons de si sémillants arguments à la réalité, ou quand nous pensons à la trésorerie du Russey ou à Feu la trésorerie de Pierrefontaine, ce n'est pas sans une profonde inquiétude que nous lisons dans votre présentation de la réorganisation de la mission juridictionnelle que celle-ci va « accroître l'efficacité de la DGFIP dans la défense des intérêts de l'Etat dans un contentieux juridiques et financiers » et même « permettra donc de renforcer l'expertise juridique en matière d'aide juridictionnelle judiciaire »...

Personne n'est dupe dans cette salle, même les plus naïfs, même les moins informés, c'est du moins à espérer, que la finalité de ces fermetures de postes, créations de pôles, fusion de services, rattachement et autres réorganisation est de réduire au maximum la dépense publique et les services publics en mettant en place une dégradation graduelle de la qualité des services rendus sous couvert de modernisation des services, puisque l'argumentaire utilisé pour les petites trésoreries rurales, est souvent le même que celui utilisé au niveau national. Il s'agit en effet toujours d'améliorer l'efficacité des services publics, et les retraites, et le droit du travail, de la même façon que tuer un malade met fin à ses souffrances. Vous n'apportez pas d'améliorations mais les derniers soins à un patient que vos politiques ont rendu malade et qui nous rendent malades nous aussi.

Donc non seulement vous faites fi du dialogue social comme nous avons pu le constater avec le CHSCT, comme les maires eux-même l'ont constaté, mais de surcroît vous nous présentez en CTL des documents dont nous avons démontré qu'ils constituaient de la désinformation en

masquant les enjeux réels des points à l'ordre du jour sur lesquels nous sommes amenés à nous prononcer, à savoir la déconstruction progressive des services publics.

Mais continuons maintenant sur le fond de votre projet et sur les conséquences de celui-ci sur les territoires ruraux et sur le renforcement de la désertification dont ils sont déjà victimes et dont l'Ifop nous apprend dans une étude récente que cette évolution constitue le terreau sur lequel se développe un parti d'extrême droite.

Écoutons ce que certain d'élus de la région disent sur cette question. Nous n'en citerons que quelques uns pour ne pas allonger inutilement cette liminaire. Ils sont intéressants parce qu'ils servent aussi à montrer que beaucoup d'élus de la nation ont une conscience plus poussée que notre direction sur l'importance de nos propres services.

Le constat de la désertification est fait par des élus de notre région et d'une façon générale par de nombreux élus de terrains. Ceux-ci insistent aussi sur l'utilité des services de proximité ce qui semble avoir complètement échappé à nos directions, qui n'ont pour seul horizon que la baisse des dépenses publiques. Et tant pis si cela se traduit par une dégradation du service rendu aux usagers...tant pis ou tant mieux d'ailleurs puisqu'il est toujours plus facile de supprimer des services qui ne marchent pas que des services qui marchent, selon le fameux principe du coup par coup que vous appliquez.

Comme nous le précisons, ces évolutions désastreuses interpellent évidemment un certain nombre d'élus de la nation :

•

Citons tout d'abord le courrier de Madame Bottarlini-Caputo maire de Hérimoncourt du 25 mars 2016 qui écrit : la fermeture de la trésorerie signifie une fois de plus la dégradation des relations entre l'administration générale et le service rendu à la population. C'est un vrai service de proximité pour les usagers, les collectivités et les établissements publics notamment l'ehpad de Blamont. Le maintien des services de la trésorerie à Hérimoncourt permet d'être au plus près d'un territoire rural au milieu des enjeux permanents de lutte contre la désertification des campagnes. Il est indispensable pour les élus de disposer de ce service afin de répondre à leur besoin d'assistance en matière budgétaire et comptable. (...) elle poursuit : notre territoire présente une population socialement défavorisée, qui utilise les modes de paiement traditionnels, qui n'a pas accès aux nouvelles technologies et qui a besoin du contact humain garanti par les agents du trésor qui connaissent les dossiers et peuvent ainsi répondre aux diverses sollicitations. Enfin, Hérimoncourt et ses 12 autres communes rattachées à la trésorerie comptabilisent un bassin de vie de près de 16 000 habitants, bien plus que la commune d'Audincourt. Le transfert de l'activité du trésor public vers cette ville déjà équipée de nombreux services participe à l'incohérence d'une organisation territoriale équitable. Hérimoncourt et ses communes environnantes se retrouveront dépourvues de ce service public de proximité et de qualité

•

Citons ensuite Monsieur Martial Bourquin, sénateur du Doubs, directement concerné par la fermeture de la trésorerie d'Hérimoncourt, qui dans un courrier qu'il vous a adressé le 1er avril dernier vous fait part de sa colère, de son mécontentement et de son refus de voir fermer cette trésorerie. Selon ses propres termes « il est impensable de supprimer cette trésorerie (...) La présence de la trésorerie d'Hérimoncourt est une nécessité et il est indispensable d'abandonner ce projet de fermeture ». Ces écrits que vous ne pouvez ignorer puisque vous en étiez le destinataire, confirment la position de son auteur qui

posait en 2011 au Sénat cette question relative au malaise des territoires : « Ma question

porte sur une dimension importante de l'aménagement du territoire. Avec la révision générale des politiques publiques, certains territoires connaissent aujourd'hui une situation très angoissante. Je parle certes de certains territoires ruraux, mais aussi de certaines cités. En effet, dans ces territoires, avec la carte scolaire, de nombreux postes sont supprimés. Avec la nouvelle stratégie de La Poste, des bureaux de poste réduisent l'amplitude de leurs horaires et se préparent à fermer ou à passer le bébé, si je puis dire, aux collectivités. On y constate aussi une baisse impressionnante des effectifs de la police ou de la gendarmerie nationales lors de la signature de contrats locaux de sécurité. Et que dire de la politique de la forêt que nous essayons de mettre en place avec un Office national des forêts amputé d'une grande partie de ses effectifs ! Monsieur le ministre, la question que je veux vous poser est simple : comment pouvons-nous mener une politique d'aménagement du territoire avec cette saignée dans les effectifs des services publics ? Vous le savez, une politique d'aménagement du territoire requiert de la patience ; il faut des années pour la mettre en place, car il s'agit d'une question très difficile et très complexe. Or, chaque fois que l'on interroge les préfets, les sous-préfets ou les recteurs d'académie, ceux-ci nous font la même réponse : il faut rendre des postes ! Mais c'est une vision purement comptable de l'aménagement du territoire ! Monsieur le ministre, je vous le demande avec force et gravité : mettez un terme à cette politique aveugle de la révision générale des politiques publiques ! Il faut, au contraire, un État stratège ! Il faut mener une politique d'aménagement du territoire qui fasse en sorte que politiques publiques et investissements privés soient intimement liés, car nous sommes en train de déménager nos territoires ruraux, nos cités et nos villes. Cette situation est, je le dis avec une certaine solennité, très grave. Il faut maintenant stopper cette politique pour que nos territoires retrouvent leur dynamisme ».

•

Citons encore Monsieur Jean-François Humbert, ancien sénateur du Doubs, qui posait en 2013 une question écrite sur le devenir du réseau des trésoreries dans le Doubs. Il rappelait que : « Le rôle des trésoreries pour l'existence des services publics locaux et le fonctionnement des petites et moyennes mairies est primordial. En effet, les trésoreries exécutent et contrôlent les dépenses, encaissent les recettes des services mis en place par la commune, aident le maire à gérer et prévoir ses recettes et ses investissements, veillent par leurs conseils à l'équilibre du budget disponible. Autant de services appréciés par les élus en milieu rural pour leur permettre une bonne gestion de leur collectivité. Ce service de proximité répond également aux attentes des usagers et à leurs problématiques en période de crise. La mise en place du guichet unique fiscal unifié et le resserrement du réseau territorial des services publics financiers avec des conditions de travail qui se sont fortement dégradées suscitent de nombreuses inquiétudes chez les élus. Avec les fusions de trésoreries, c'est le nombre de contacts avec les maires et les secrétaires de mairies, de budgets à gérer et d'opérations complexes qui est doublé. Il est donc important de faire un point sur le maintien dans le Doubs d'un service de proximité de qualité. La menace qui pèse sur le réseau des trésoreries est fortement liée à la perte éventuelle du recouvrement de l'impôt par les trésoreries, et le rôle accru des centres de gestion départementaux qui pourrait préparer une nouvelle vague de concentration des trésoreries. Dans ces conditions, il lui demande s'il lui est possible de répondre aux inquiétudes des élus locaux au sujet de l'adaptation du maillage des petites trésoreries rurales, de la baisse des effectifs envisagée avec la suppression de 18 postes dans le Doubs et de possibles regroupements (rattachements ou fusions), voire des projets de suppression ».

•

Citons enfin Mme Loisier, sénatrice de côte d'or, département désormais rattaché à la

nouvelle Région Bourgogne-Franche-Comté dont votre prédécesseur, Madame Viallet, a été promue directrice Régionale. Madame Loisier donc, s'adressait au Sénat en ces

termes : « Dans le cadre des contraintes budgétaires imposées par le ministère en charge des finances, les décisions de fermeture des centres des finances publiques se multiplient, particulièrement en milieu rural. Cette politique pratiquée sans discernement fait réagir administrés, personnels et élus locaux, qui manifestent pour préserver les trésoreries rurales, déplorant une démarche menée au détriment du service public de proximité. En effet, la mise en oeuvre de la modernisation de l'action publique (MAP) par le biais du numérique, de la dématérialisation des documents et des simplifications, n'est pas réaliste dans bon nombre de territoires ruraux encore mal desservis. Les collectivités et citoyens vivent le départ des administrations comme un abandon de la République. De plus, la généralisation de la « e-administration » distend les liens avec les particuliers et les élus, pourtant soumis à de plus en plus d'obligations administratives complexes ».

La vérité est donc, Monsieur le Président, que le seul et unique motif des politiques menées au sein de notre administration et des administrations voisines et donc le seul argument qui justifie le hara kiri que l'Etat est en train de se faire, est de réaliser des économies, de réduire la dépense publique, de réduire le déficit public...

Voilà donc quelques éléments on ne peut plus parlants qui illustrent le refus en bloc de vos projets de fermeture et de leur totale inadéquation au souhait général.

Avant de venir s'en prendre à la veuve et à l'orphelin que sont aujourd'hui les services publics, avant d'aller déposséder les collectivités rurales déjà particulièrement abandonnées par l'Etat, de leurs trésoreries, il conviendrait d'abord de s'en prendre à ceux qui en ont le plus, justement, de trésorerie.

Il est impératif en effet, de faire le ménage dans la fiscalité et dans les paradis fiscaux. Voilà pourquoi, avant de nous parler d'économies, de réorganisation, de fusion, de transfert et de vertu économe, il conviendrait d'abord de nous montrer que le nécessaire a été fait pour percevoir l'impôt, fondement de notre démocratie républicaine.

Or quelle image donne-t-on aux citoyens ? On ferme ses lits d'hôpitaux, ses trésoreries, ses salles de classes, on paye mal ses enseignants, on ne remplace pas ses fonctionnaires des finances qui partent à la retraite, on ne nomme pas assez d'inspecteurs du travail (d'ailleurs pourquoi s'ennuyer à flexibiliser le marché du travail puisque de toute façon il n'y a plus personne pour le contrôler...) etc, etc... au nom de la baisse du déficit public...

Mais tandis que nos gouvernants jouent les vertueux, et se tapent sur la poitrine en montrant leurs courage à imposer à leurs concitoyens le sacrifice de notre patrimoine commun, à savoir les services publics, ils font preuve d'une étrange faiblesse et leurs genoux en frissonnent et leurs dents en tremblent à se déchausser dans leurs gencives quand il s'agit de lutter contre des entreprises qui font tout ce qui est en leur pouvoir, et leur pouvoir est grand, pour ne pas participer aux dépenses publiques et au contraire protéger et faire croître encore plus leur patrimoine privé.

C'est pour ces raisons nombreuses, que nous défendons une autre vision que celle d'une administration virtuelle et déshumanisée à l'écoute des plus aisés et des plus instruits.

Nous ne pouvons pas croire que vous ignoriez que sur le terrain, les besoins de services publics de proximité sont prégnants.

Nous ne pouvons pas croire que vous ignoriez que vos projets de déstructuration du réseau et des missions sont néfastes pour l'intérêt général.

Il est fondamental que les usagers, les entreprises et les collectivités locales aient le même accès au service public. Dans le cas contraire, comment garantir l'égalité devant l'impôt et le contrôle démocratique des fonds publics ? Or, seul un maillage territorial fin permettant un accès identique aux services publics en tout point du territoire est à même d'assurer cette équité.

C'est donc pour les raisons nombreuses que nous venons d'évoquer que nous rejetterons en bloc votre projet de déstructuration de notre réseau et de nos services.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 25 mettront tout en oeuvre pour se faire entendre car des alternatives aux désastreuses politiques d'austérité en cours sont possibles.

Les élus de Solidaires Finances Publiques 25

